



LE COACHING

Durée : 1 jour (6.5 heures)

Dans le contexte de la vie au travail, il y a souvent des situations pour lesquelles il faut référer à un «coach».








Le «coach» doit expliquer et montrer le travail à accomplir, faire corriger les erreurs et susciter chez chacun le désir de s'améliorer.

Ce rôle est habituellement exercé par un manager, un superviseur, un contremaître ou un travailleur plus expérimenté. Le «coach» doit posséder une habileté à solutionner les problèmes et à aider les autres à améliorer leur performance.

Objectifs général

Le ou la participant(e) sera en mesure de faire l'inventaire des habiletés d'un «coach» et découvrir les étapes d'une demande d'assistance afin de préciser les moyens pour accroître la qualité du support qu'un «coach» peut offrir à des collaborateurs.

Contenu du cours

-  L'identification des occasions et des raisons de fournir de l'aide à un collaborateur;
-  La précision des contextes du «coaching»;
-  L'analyse des comportements et des attitudes d'un «coach»;
-  L'estimation des enjeux pour la personne qui reçoit de l'assistance d'un «coach»;
-  La découverte de moyens pour modifier les perceptions erronées des gestes d'un «coach»;
-  L'élaboration d'un questionnement préalable à toute démarche de «coaching»;
-  L'application de règles de conduite facilitant la réalisation d'une intervention de «coaching».

Stratégie d'enseignement et évaluation des acquis

La session de formation est conçue sur une base de mise en pratique de la théorie. Des exercices sont intégrés après chaque démonstration afin de permettre au participant(es) d'appliquer les notions apprises.

